REPUBLIQUE DU BENIN

======

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

======

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

======

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO

======

DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

MENTION : PROFESSORAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

SPECIALITE : HISTOIRE-GEOGRAPHIE

GRADE : Licence/ BAPES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

SUJET

RESPONSABILITE DES PARENTS SUR LES ACTIVITES SCOLAIRES AU CEG DE DJEGAN-KPEVI (COMMUNE DE PORTO-NOVO)

Présenté par :

DEGUE Okpêwêdjê Judith Hospice

Sous la direction de :

Dr Bernard FANGNON

Maître-Assistant à l'UAC

Soutenu, le 17 /10 / 2017

Sommaire

Dédicace ……..... 3
Remerciements…….....**.....** 4
Sigles et acronymes…….....**.....** 5
Résumé…….....**.....** 6
Abstract…….. 6
Introduction ……..…….....**.....** 7
CHAPITRE I: CADRES THEORIQUE, CONCEPTUEL, GEOGRAPHIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE..... 10
1.1- Cadre théorique et conceptuel……..…….. 10
1.2- Cadre géographique de l'étude……..… 15
1.3- Démarche méthodologique de l'étude.....**.....** 19
CHAPITRE II : RÔLE DES PARENTS DANS LA REUSSITE DES APPRENTISSAGES SCOLAIRES CHEZ LES APPRENANTS ET DIFFICULTES LIEES A LEUR SUIVI…… 25
2.1- Rôle des parents dans la réussite des apprentissages scolaires…….....**.....** 25
2.2- Difficultés liées au suivi des apprenants……..**.....** 33
2.3- Suggestions…….....**.....** 34
Conclusion…….....**.....** 37
Sources et éléments de bibliographie……..…….**.....** 38
Liste des figures, des planches et tableaux……..……..... 41
Annexes…….....**.....** 42
Tables des matières……. 50

Dédicace

En mémoire de mon père, DEGUE Dossou Raymond, à qui je dois tout.

Remerciements

Au terme de ce travail, nous devons satisfaire l'obligation morale de remercier le Tout Puissant et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont apporté leur contribution à la réalisation de cette étude.

Pour cela, nous tenons à remercier très sincèrement le professeur Bernard FANGNON, notre maître de mémoire pour avoir accepté, malgré ses multiples occupations, diriger ce mémoire. Nous avons assez joui de sa générosité et de ses conseils. Nous remercions également tous les professeurs de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo en particulier ceux d'Histoire – Géographie pour avoir contribué à notre formation.

Ensuite, nous exprimons notre sincère gratitude aux membres de l'administration, aux enseignants, enseignantes et aux élèves du CEG de Djègan-Kpèvi ainsi que les parents qui ont participé à la réalisation de cette recherche. Nous les remercions de nous avoir accordé un peu de leur temps, de leur intérêt et de leur attention en acceptant de répondre à nos préoccupations.

Nous remercions monsieur Rachidi GBADAMASSI, monsieur Serge DOSSOU-YOVO, madame Victoire KPANOU et monsieur Thierry HOUNGBEME, pour avoir contribué à notre ascension professionnelle durant nos stages au CEG de Djègan-Kpèvi.

Très sincèrement, nous remercions monsieur Victor AKPACHOSSOU, monsieur Paul AKOSSEHOUN, monsieur Christophe HOUNSOUNOU et Chantale SOUNOU, pour nous avoir encouragé et soutenu de diverses manières pendant notre étude.

Nos remerciements vont également en direction de monsieur Mariano NAZEBA qui n'a ménagé aucun effort dans la réalisation de ce travail, monsieur Emmanuel ADJANON, Ronald ADOUNVO, Carin COFFI, Vianney GBEDOLO, Dimitri GNONLONFOUN, Laurent AGBANZOUNME, Cédric KPONHINTO, Elie HOUNKANRIN, Jaurès WANTCHEKON, Kabirou MOUHAMADOU, madame BOSSOU, Lucrèce YEHOUESSI. Nous n'oublions pas notre mère Fidèle SOUNOU et nos belles-mères Vignigbèdé ZOHOUN et Jeannette HOUNSOUNOU, nos membres de famille en particulier nos grands frères Jacques et Hugues DEGUE, Radias CHOBLI et nos camarades de promotions, pour leurs conseils, leurs soutiens de toute nature. Enfin, nous remercions les honorables membres du jury pour avoir accepté d'apprécier ce travail en dépit de leurs multiples occupations.

Sigles et acronymes

A.C.E **:** Agent Contractuel de l'Etat

A.C.E.R **:** Agent Contractuel de l'Etat Reversé

A.P.E **:** Agent permanent de l'Etat

A.P.E **:** Association des Parents d'Elève

BAPES **:** Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire

C.A.E.B **:** Conseil des Activités Educatives du Bénin

C.E.G **:** Collège d'Enseignement Général

E.N.S **:** Ecole Normale Supérieure

INFRE **:** Institut National de la Formation et de la Recherche en Education

RGPH **:** Recensement Général de la Population et de l'Habitation

TD **:** Travaux Dirigés

UAC **:** Université d'Abomey-Calavi

Résumé

L'objectif de ce travail est d'étudier l'influence de la responsabilité des parents sur les activités scolaires des apprenants du CEG de Djègan-Kpèvi.

Durant cette étude en dehors de la recherche documentaire et de l'observation directe, au total 150 élèves, 55 parents d'élèves, 36 enseignants et 4 membres de l'administration ont été touchés par l'enquête de terrain via questionnaires et interview.

Les résultats montrent que le suivi des apprenants par leurs parents est insuffisant et ceci compromet la réussite scolaire de ceux-ci. En effet, 39,85% des apprenants estiment qu'ils bénéficient d'un bon suivi parental contre 60,15%. De plus, 90% des parents ne font pas un suivi rigoureux en ce qui concerne les études de leurs enfants. Les facteurs comme les conditions économiques (les faibles revenus) et les situations professionnelles et matrimoniales (la profession, la polygamie, le divorce) expliquent cette situation. Il est souhaitable que les membres de l'administration du collège organisent avec l'appui de l'Association des Parents d'Elèves et d'autres organes des séances de sensibilisation pour montrer aux parents l'importance du suivi rigoureux dans le développement personnel et scolaire de leurs enfants.

Mots clés : CEG de Djègan-Kpèvi, responsabilité, activités scolaires, parents.

Abstract

The aim of this research work is to study the influence of parents' responsibility of learners' school works at CEG Djègan-Kpèvi.

In addition to the documentary survey and the direct class observation, a total number of 150 students, 55 parents, 36 teachers and 4 members of the administration have been used as respondents to the pedagogical survey carried out through the questionnaires and the interview.

Results showed that the learners' follow-up by their parents is insufficient and therefore impede the school achievement of those learners. In fact, 39, 85% of learners assume that they benefit from a good follow-up from their parents against 60, 15%. Moreover, 90% of parents don't have a careful follow-up with regard to their children's studies. Factors like economic conditions (low incomes) and professional and matrimonial situations (profession, polygamy, divorce) account for this situation. It is desirable that the members of the administration of the college, with the help of students' parents and other organs organise sensitising in order to show parents the importance of the careful follow-up in the field of the staff and school development of their children.

Key words: CEG Djegan-Kpèvi, responsibility, school activities, parents.

Introduction

Le développement d'un pays dépend nécessairement de l'éducation de ses filles et fils. En effet, l'éducation est perçue comme « *un droit fondamental de la personne humaine* » selon l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (F. HOUEDENOU, 2014, p.8). Ainsi, depuis la naissance de l'enfant jusqu'à l'âge adulte l'éducation est une nécessité, un besoin et une exigence.

A cet effet, l'historien Joseph KI-ZERBO (1990, p. 57), dit : « *l'éducation est en effet, comme un aliment quotidien sans lequel l'humanité dans l'être humain est menacée. Elle est une question de dignité car vivre sans un minimum de savoir, de savoir-faire et de savoir-être, c'est vivre en sursis, et pour ainsi dire, c'est sous vivre* ». C'est dire que sans l'éducation, il n'y a pas d'humanisation, l'être humain ne parvient pas à la plénitude de son être social, de femme ou de l'homme accompli qu'il devrait être et voudrait devenir. Deux institutions sont chargées de jouer ce rôle primordial et ont des responsabilités éducatives formelles devant la loi et la société : la famille et l'école. L'école est l'institution qui a le privilège de poser le soubassement des savoirs indispensables à tout développement durable.

Ainsi, selon H. DIEUZEIDE *et al* (1980 p.5) ; « *A l'évidence, l'école joue un rôle dans les différentes formes de réussite que connaissent les élèves, que ce soit sur le plan social, affectif, physique ou autre* ». De l'autre côté, les parents sont les premiers et les plus importants éducateurs de l'enfant, en ce sens qu'ils assument surtout son éducation dès sa naissance. Ce sont eux qui doivent mettre en place les bases intellectuelles et émotionnelles de sa vie dans la société et développer en lui les attitudes et les valeurs humaines convenables. Leur rôle est décisif car l'avenir des enfants est fortement conditionné par leurs premières années de vie.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent Paul de MEESTER *et al* (1994, p.152) ; lorsqu'ils affirment que « *l'éducation et l'enseignement sont essentiellement des questions familiales. Les bases jetées dans la famille déterminent, dans une large mesure, le parcours scolaire. Cela signifie que les parents doivent disposer aussi bien des moyens que de la motivation nécessaire pour assumer leur tâche éducative* ». Pour que l'école puisse accomplir sa mission, ce sont encore les parents qui ont l'obligation légale d'y assurer la présence et la participation active de l'enfant.

Toutefois, certains parents ignorent l'importance de leur présence continue dans la formation de l'apprenant, l'abandonnant ainsi à lui-même, ce qui influence négativement les résultats scolaires. Cette situation aussi déplorable pourrait, être liée au milieu de vie de l'élève.

Or, selon Morin Justine (2012, p .7), « *être parent d'élève au XXIème siècle exige des habiletés particulières, telles que l'aide au décodage de la culture scolaire, la contribution à la culture scolaire, la contribution à l'installation du plaisir d'apprendre, la stimulation à la motivation et à la persévérance, l'aide aux travaux scolaires, la réaction adéquate aux évaluations, la capacité à saisir les attentes des professeurs, la recherche d'informations sur les parcours scolaires les mieux adaptés…* ».

Alors, la réussite des activités scolaires nécessite la participation aussi bien des apprenants, des enseignants, des parents, de l'administration scolaire que de l'Etat. C'est dans cette optique que pour mieux cerner l'impact de l'implication des parents sur les activités scolaires que la présente étude intitulée « **Responsabilité des parents sur les activités scolaires au CEG de Djègan-kpèvi (commune de Porto-Novo)** », est menée.

Le présent mémoire est subdivisé en deux (02) chapitres. Le premier présente les cadres théorique, conceptuel, géographique et l'approche méthodologique du sujet et le second expose et analyse le rôle des parents dans la réussite des apprentissages scolaires chez les apprenants et les difficultés liées à leur suivi.

CHAPITRE I : CADRES THEORIQUE, CONCEPTUEL, GEOGRAPHIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.

CHAPITRE I : CADRES THEORIQUE, CONCEPTUEL, GEOGRAPHIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.

Ce chapitre est composé de trois grandes rubriques à savoir : les cadres théorique et conceptuel, le cadre géographique et l'approche méthodologique de la recherche.

1.1- Cadres théorique et conceptuel

Le cadre théorique et conceptuel présente la problématique, les hypothèses, les objectifs, la revue de littérature et la clarification conceptuelle.

1.1.1- Problématique

Le développement d'un pays repose sur la qualité de l'éducation qu'il donne à ses citoyens. Ainsi, les pays développés sont ceux dont les acteurs du système éducatif ont réussi à donner une éducation de qualité à leurs ressources humaines. L'éducation, est un « *droit inaliénable et source de l'épanouissement moral et intellectuel de l'Homme* ». (F. C. NEKPO 1999, p.91-92), elle forme celui-ci, le prépare à la vie sociale et comble l'attente de ces sociétés. De ce fait les parents doivent s'impliquer plus dans l'éducation de leurs enfants et pouvoir réunir tous les moyens nécessaires pour permettre aux enfants de bien travailler à l'école afin d'obtenir de bon rendements scolaires.

En effet, pour B. FAVRE *et al* (2004, p.5) ; « *il y a des parents qui montrent de multiples manières à l'enfant l'importance qu'ils accordent à l'école. Ces derniers s'impliquent autant qu'ils le peuvent dans le suivi scolaire de l'enfant, stimulent celui-ci ou tout au moins l'encouragent dans ses apprentissages* ». A. FEYFANT (2011, p.1), de son côté affirme que « *la famille est le premier système social, par lequel le jeune enfant acquiert et développe des compétences cognitives et sociales* ».

Hélas, les pays du tiers monde n'arrivent pas à sortir du sous-développement malgré le fait qu'ils reconnaissent la place de choix qu'occupe l'éducation dans le processus du développement.

Au Bénin, en dépit des diverses réformes effectuées dans le secteur de l'éducation et dont la finalité de la plus récente est la formation « *d'un citoyen autonome, intellectuellement et physiquement équilibré, capable d'entreprendre, de se prendre en charge et d'apprendre tout au long de sa vie, un citoyen respectueux de la personne humaine, de la vérité et de la démocratie, un citoyen gestionnaire de l'environnement et les situations de la vie sociales* ». (F. HOUEDENOU 2014, p.6). Pour obtenir ce type de citoyen les parents seront les principaux acteurs de ce système éducatif et les partenaires privilégiés de l'école.

Mais, le constat aujourd'hui est très amer, voire triste car certains parents n'arrivent pas à suivre et à accompagner les enfants dans le processus d'apprentissage. Pire encore, d'autre fuient toute responsabilité. Cette fuite de responsabilité serait due à plusieurs raisons. Selon, G. BOKO (2009, p.171), *« l'école n'est pas seulement un lieu d'exigences, elle est extrêmement exigeante : elle réclame des moyens matériels importants que très peu de familles sont prêtes à fournir à leurs enfants* ». De plus, S. BOMADIGBEHOU (2014, p.6) après ses études a affirmé que « *les conditions de vie et d'étude offertes par les parents d'élèves sont insuffisantes et peu favorables à des résultats scolaires probants* ». A partir de ces constats nous pouvons affirmer comme le professeur C. F. NEKPO (1999, p.106), « *de nos jours, les familles préparent l'échec de leurs enfants devant l'école*».

Or, les parents doivent tout mettre en œuvre pour le suivi scolaire de leur progéniture car *« il est évident que l'encouragement parental, les activités et l'intérêt à la maison, et la participation dans les écoles et les salles de classes influent sur les réalisations, les attitudes et les aspirations des enfants, même en considérant les capacités de l'élève et le statut socio-économique de la famille. Les élèves gagnent en développement personnel et scolaire, quand leurs familles appuient l'école le font savoir aux enfants et le font continuellement pendant toute la scolarité* ». M. Mead (2009, p.5). La conséquence de ce manque de suivi par les parents est l'échec dans lequel serait enracinés nos collèges et lycées chaque année. Le CEG de Djègan-Kpèvi, par exemple n'échappe pas à cette situation alarmante où un taux d'échecs massifs est enregistré malgré la qualité de l'enseignement donné et de la discipline qui y règne.

La responsabilité des parents dans l'encadrement de leurs enfants déterminera la réussite ou l'échec scolaire de ceux-ci. De là plusieurs questions seront posées.

Quel est le rôle des parents dans la réussite des apprentissages scolaires ?

Quelles sont les difficultés que les parents éprouvent dans le suivi de leurs enfants à l'école ?

Pour répondre à ces questions, des hypothèses ont été émises et des objectifs fixés.

1.1.2- Hypothèses de recherche

Pour bien mener ce travail, les hypothèses suivantes sont émises :

- les parents jouent un rôle important dans la réussite des apprentissages scolaires ;
- les parents éprouvent des difficultés à suivre les enfants à l'école.

Pour vérifier les hypothèses émises, des objectifs ont été fixés.

1.1.3- Objectifs de l'étude

1.1.3.1- Objectif global

Ce travail vise de façon générale à étudier l'influence de la responsabilité des parents sur les activités scolaires des apprenants du CEG de Djègan-Kpèvi.

1.1.3.2- Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

- montrer le rôle que jouent les parents dans la réussite des activités scolaires de leurs enfants;
- analyser les difficultés liées au suivi des enfants à l'école.

Pour bien conduire cette étude, il s'avère important de faire un état des lieux des travaux déjà effectués.

1.1.4- Revue de Littérature

Pour faire une recherche scientifique, il est nécessaire de faire le recensement des écrits pour avoir une idée sur les points de vue des auteurs ayant abordé le sujet d'étude. Ainsi, nous avons remarqué que notre thème d'étude intéressait plusieurs chercheurs en éducation, nombreux auteurs à divers niveaux et de diverses manières, qui ont laissé plusieurs écrits dont quelques–uns font l'objet de la présente revue de littérature.

Selon, G. FOURNIER *et al* (2009 p.10) ; « *Être au courant de ce qui se passe à l'école assure un meilleur rendement scolaire* ».

Paul de MEESTER *et al* (1994, p.151) ; affirment que « *les parents jouent un rôle important dans le parcours scolaire des enfants. Ce sont eux surtout qui peuvent les motiver, leur donner des habitudes de travail régulières et veiller à ce que s'instaure une relation positive entre l'école et la famille* ».

Du côté de E. M. AHOTON (2008 p.10), *« la famille est la cellule mère de toute société. De ce fait, l'éducation d'un individu, d'un groupe ou d'une société part d'abord de la famille* ».

Pour Julie Myre- BISAILLON *et al* (2006, p. 2) ; « *les parents constituent le facteur déterminant dans l'éducation de leurs enfants. Ils ont d'influence directe plus grande que celle des enseignants* ».

M. JETTE *et al* (2013 p. 2); estiment que « *l'engagement des parents à la maison constitue le facteur le plus important pour l'amélioration des résultats scolaires* ».

A. FEYFANT (2011 p.14), dans une étude fournie à Veille et Analyses de l'Agence Qualité Education de l'Institut français de l'Education, affirme que « *l'encouragement à un suivi des apprentissages et ou des activités scolaires de l'enfant par le cadre familial est très favorable à la réussite scolaire* ».

I. AMOULE (2015, p.11), pense que « *la réussite scolaire et sociale de l'enfant est essentiellement liée à une scolarité épanouie, fructueuse et à des conditions matérielles indispensables* ».

M. GNIDA (2015, p.7), estime que « la famille est l'entité sociale la plus importante jouant le rôle le plus décisif pour le développement et l'équilibre personnel de l'être humain ».

S. AKOUGBE (2008, p.10), après ses enquêtes affirme que « *la dislocation du noyau parental influe énormément sur les activités scolaires des élèves. De plus, il affirme que l'insuffisance de soutien parental aux enfants constitue d'énormes obstacles sur le développement intellectuel de notre société. Enfin, il a montré que la plupart des élèves laborieux sont issus de familles unies* ».

H. MIGNANWANDE (2012, p.9), après l'étude sur les déterminants de la réussite et de l'échec scolaire conclut que « *la réussite scolaire est liée à l'origine sociale des élèves. A cet effet, il dit que l'échec scolaire ne se répartit absolument pas de manière hasardeuse par rapport à l'origine sociale des élèves. Car il frappe beaucoup plus massivement et régulièrement les enfants des milieux populaires défavorisés* ».

De plus, G. BOKO (2009, p.171-200), il a examiné l'échec scolaire pour en déterminer les causes dans les détails les plus variés afin de situer les responsabilités. Parmi ces causes l'auteur met l'accent sur « *le cadre familial de l'enfant qu'il juge la première* ».

Selon, C. F. NEKPO (1999, p.106), « *la famille est, de tout temps et en tout lieu, le premier milieu de vie ou l'évolution de l'enfant scolarisé ou pas. Mais dans la mesure où les enfants qui y vivent sont scolarisés, on est fondé à penser et même à affirmer que les nombreux problèmes saillants du milieu familial se répercutent, tantôt, manifestement, tantôt de manière diffuse sur ces élèves-là…* ».

F. SOARES (2016, p. 15), a souligné que « *l'analphabétisme de certains parents les empêche de suivre leurs enfants malgré leur volonté. En plus, elle affirme que d'autres peu nantis vivant dans des conditions difficiles n'ont jamais assez de moyens financiers pour assurer le minimum à leurs enfants* ».

Toutes ces études admettent de façon presque unanime que les facteurs socio-économiques et affectifs des parents ainsi que leur soutien et leur suivi jouent un rôle décisif dans le rendement scolaire des apprenants. Mais, dans notre étude il sera question de mettre l'accent sur le suivi et les difficultés que les parents ont dans l'accomplissement de ce devoir.

1.1.5- Clarification conceptuelle

Responsabilité : est la charge ou la fonction que l'on doit assurer (dictionnaire Encarta 2009). Selon *le Petit Robert* (2014), c'est l'obligation ou la nécessité morale, intellectuelle, de réparer une faute, de remplir un devoir. Pour BOMADIGBEHOU (2015) la responsabilité est le fait pour quelqu'un ou quelque chose d'être la cause, à l'origine d'un dommage. Dans le cadre de la présente étude, la responsabilité est le devoir, le rôle, la tâche qui revient aux parents vis-à-vis de leurs enfants.

Parent: est le père ou la mère. C'est également toute personne liée à l'autre par une relation de consanguinité ou d'alliance (dictionnaire Encarta 2009). Selon *le Petit Robert* (2014), le parent est le père et la mère. Procréateur, géniteur. C'est aussi toute personne avec laquelle on a un lien de parenté. Dans le dictionnaire le *Grand Larousse* (2017) parent est le père et la mère ; personne avec qui l'on a un lien de parenté : un parent proche.

Pour SOARES (2016) le mot désigne « *les parents biologiques (le père et la mère), les tuteurs ou les tutrices, les responsables des orphelins et tous ceux d'une manière ou d'une autre, qui ont la charge de l'éducation familiale d'un ou de plusieurs enfants* ». En ce qui concerne notre travail le parent prend en compte le père et la mère et toute personne qui aide l'apprenant dans son parcours scolaire.

Activités scolaires :

Avant de définir le thème "Activités scolaires", nous allons essayer de dire ce qu'on peut comprendre par le mot activité.

Activité : c'est l'occupation ou le travail d'une personne physique ou morale. C'est également l'exercice d'un emploi **(**dictionnaire Encarta 2009). Selon le dictionnaire le Grand Larousse 2017 c'est l'action d'une personne, d'une entreprise, d'une nation dans un domaine défini.

De ce fait, le thème activités scolaires serait donc l'ensemble des tâches qui sont organisées au sein d'un collège et qui mettent en relation les enseignants, les apprenants, les membres de l'administration et parfois les parents. Dans le cadre de notre étude, activités

scolaires prennent en compte les devoirs, les interrogations, les travaux dirigés, les sorties pédagogiques et toute autre activité pouvant favoriser une meilleure formation des apprenants.

Les clarifications faites, permettront une bonne compréhension du mémoire.

1.2- Cadre géographique de l'étude

Cette rubrique met l'accent sur les grands traits physiques, les grands traits humains et infrastructures.

1.2.1- Grands traits physiques

La ville de Porto-Novo couvre une superficie totale de 11000 hectares soit 110km^{2}et compte 223 552 habitants (RGPH IV, 2013). Elle abrite plusieurs établissements secondaires publics dont le Collège d'Enseignement Général de Djègan-kpèvi qui constitue notre cadre d'étude. Ce collège est situé dans le quatrième arrondissement (Houinmè) de Porto-Novo entre 2°37' longitude Est et 6°30' latitude Nord. Il est créé en février 1982. Très tôt, il est confronté à un problème domanial qui dure plusieurs années. Mais ce problème a été réglé grâce au préfet d'alors Monsieur Marcaire ONILOUDA qui a pris l'arrêté N°1/043/SG-SAD de 1998 portant attribution d'un domaine au CEG de Djègan-Kpèvi. Selon l'article 1erde cet arrêté, il est attribué au CEG un domaine d'une superficie de 40.523m^3 dans le lotissement de Ouando-Djègan-Kpèvi-Gbodjê (LOT 3-446). Selon l'article 2 de l'arrêté, le domaine dudit établissement est limité au Nord par une voie de 12m, au Sud par une voie de 20m (voie actuellement pavée), à l'Est par une voie de 10m, à l'Ouest par une voie de 10m et au Nord-Ouest par une voie de 12m (archives du CEG de Djègan-Kpèvi, Rapport du 25^è anniversaire 2007). La présence de ces différentes voies tout au long de la clôture du CEG est source de pollution sonore qui perturbe souvent le déroulement des cours dans les salles qui sont à proximité de la clôture. La présence de nombreux arbres sur la cours de l'établissement procure de l'ombre aux usagers dudit collège. La figure 1 présente la localisation du CEG de Djègan-Kpèvi de Porto-Novo, les planches 1 et 2 présentent le portail, portillon et le mât du collège.

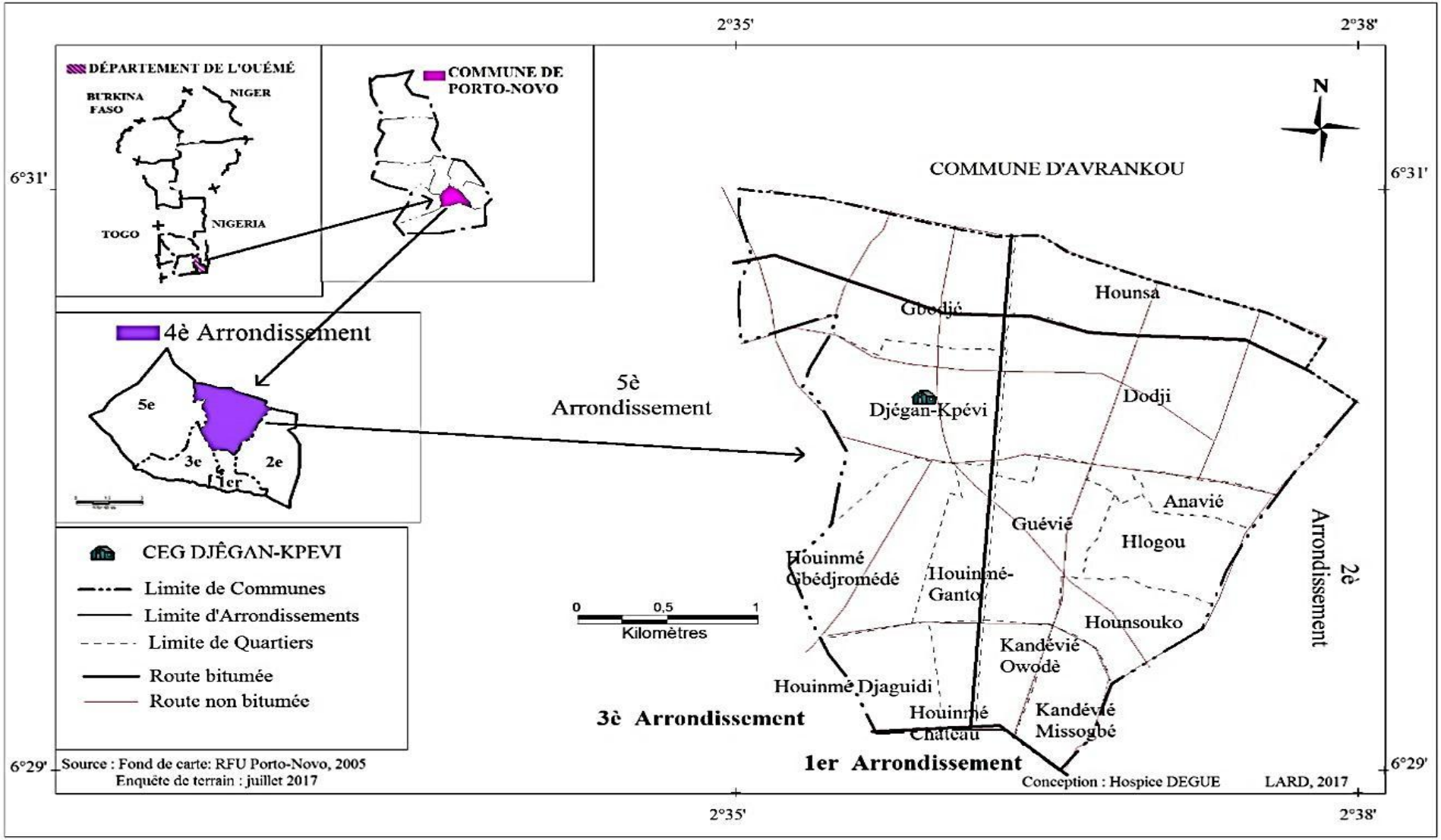


Figure 1 : situation géographique du CEG de Djègan-Kpèvi dans le 4ème arrondissement de Porto-Novo.

Source : Fond de carte RPU Porto-Novo, 2005, enquête de terrain, juillet 2017





Planche 1 : portail, portillon (Photo 1) et le mât du collège(Photo 2)

Prise de vue: DEGUE Hospice, Juillet 2017

1.2.2-Grands traits humains et infrastructures

Créé en 1982, le Collège d'Enseignement Général de Djègan-Kpèvi est dirigé actuellement par madame Jeannette GNONLONFOUN et compte au titre de l'année scolaire 2016-2017 un effectif de 2890 apprenants dont 1999 au premier cycle et 891 au second cycle. L'encadrement administratif dudit collège est assuré par une équipe de douze (12) membres : une (01) directrice, deux (02) censeurs, quatre (04) surveillants dont un (01) surveillant général et trois (03) surveillants adjoints, un (01) comptable, deux (02) secrétaires, un (01) Bibliothécaire, une (01) infirmière. L'établissement compte au niveau du personnel enseignant quatre (04) Agents Permanents d'Etat (APE), cinq (05) Agents Contractuels d'Etat (ACE), trente-neuf (39) (ACER), huit (08) professeurs volontaires et 205 vacataires. Le collège est constitué de 61 groupes pédagogiques dont 39 pour le premier cycle et 22 pour le second cycle. Le nombre de professeurs en Histoire-Géographie est 19.

En ce qui concerne les infrastructures, le collège dispose de 61 salles de classes dont 53 disponibles, sept (07) sont sans tables-bancs et vingt (20) salles dans un état de dégradation. Parmi celles-ci, quelques-unes seulement disposent d'électricité pouvant permettre l'utilisation des supports audiovisuels en situation de classe et certaines sont sans fenêtres. Le CEG dispose d'une salle des professeurs équipée, d'un poste téléviseur non-fonctionnel, d'une infirmerie pouvant administrer les premiers soins en cas de nécessité et d'un podium. Il faut signaler qu'au CEG de Djègan-Kpèvi, il existe une bibliothèque, un centre informatique qui ne fonctionne pas et une cellule permanente de la structure « Amour et Vie » dont la

présence est vraiment importante en raison de son attachement particulier à la santé sexuelle des apprenants. Il faut souligner que la disposition des bâtiments permet une bonne circulation des usagers dudit établissement. Les photos ci-après illustrent quelques infrastructures présentes dans l'établissement.





Planche 2 : Vue de deux salles de classes (Photo 3), bureau du surveillant général et la salle des professeurs (Photo 4)

Prise de vue : DEGUE Hospice, Juillet 2017





Planche 3 : Vue d'un module de classe (Photo 5) et vue du podium du collège (Photo 6)

Prise de vue : DEGUE Hospice, Juillet 2017

1.3- Démarche méthodologique de l'étude

Dans le cadre du présent travail, la méthodologie utilisée prend en compte la recherche documentaire, les travaux de terrain, le dépouillement des fiches d'enquêtes, traitement et analyse des données et approches de solution.

1.3.1- Recherche documentaire

Cette étape a permis de consulter les documents de plusieurs centres afin de mieux cerner les divers aspects du sujet. Les centres de documentation parcourus à cet effet, la nature des documents et les types d'informations recueillies font la synthèse de la recherche.

Tableau I : synthèse de la recherche documentaire

Centres de documentation parcourus	Nature des documents	Type d'informations recueillies	Etat et qualité des informations
Bibliothèque de l'ENS	Mémoire de BAPES et de CAPES	Informations sur la responsabilité des parents dans l'échec ou la réussite scolaire.	Documents pas très récents mais fournissant des informations pertinentes
CAEB	Revues, livres	Etudes, publication des chercheurs en science de l'éducation et informations spécifiques	Informations pertinentes en relation avec le thème d'étude.
CDIP/INFRE	Ouvrages, mémoires de BAPES et de CAPES	Pédagogie sur le thème	Informations importantes et récentes
Bibliothèque Nationale	Dictionnaires (Robert, Larousse…)	Définition des concepts	Informations riches et variées

Source: DEGUE Hospice, juillet 2017

1.3.2- Travaux de terrain

Cette rubrique est constituée des méthodes et outils de collecte des données retenus, de l'échantillonnage effectué sur les différentes populations cibles, du choix des méthodes et outils d'enquêtes, du point d'administration des outils de collecte des données.

1.3.2.1- Méthodes et outils de collecte des données

- ✓ **Méthodes d'enquête de terrain**

Pour recueillir des informations nécessaires afin de réussir notre étude, trois méthodes ont été utilisées. Il s'agit de l'enquête par questionnaire, l'enquête par entretien et l'observation directe sur le terrain.

- ✓ **Outils associés à ces méthodes.**

Les méthodes ont été mises en œuvre grâce à des outils de collectes des données tels que les questionnaires élaborés à l'endroit des apprenants, des parents et des enseignants ; de guide d'entretien élaboré à l'endroit des membres de l'administration ; de grille d'observation.

A cet effet, des échantillons d'enquêtes ont été définis.

1.3.2.2- Echantillonnage

La présente étude porte sur le CEG de Djègan-Kpèvi. Les populations cibles concernées sont les élèves du premier cycle, les parents d'élèves du premier cycle, les enseignants du premier cycle et les membres de l'administration. En effet, l'effectif total des élèves du premier cycle est de 1999. Mais compte tenu des conditions dans lesquelles l'étude a été réalisée (période des vacances et autres), 150 élèves, soit un taux de 7,50% de l'effectif total des élèves du premier cycle ont pu être enquêtés. En ce qui concerne les enseignants du premier cycle 36 ont été enquêtés sur 258, soit un taux de 13,95%. Les parents d'élèves ciblés sont au nombre de 55 et ont tous été enquêtés, soit un taux de 100%. Cependant, 04 membres d'administration ont été interrogés sur 12, soit un taux de 33,33%. Le tableau II illustre le bilan de cet échantillonnage.

Tableau II : bilan de l'échantillonnage.

Populations cibles	Effectifs total	Effectifs enquêtés	Pourcentages (%)
Apprenants du 1er cycle	1999	150	7,50
Parents d'élèves du 1er cycle	55	55	100
Enseignants du 1er cycle	258	36	13,95
Membres de l'administration	12	04	33,33
Total	2324	245	-

Source: DEGUE Hospice, juillet 2017

1.3.2.3- Choix des méthodes et outils d'enquête

- **Choix des méthodes**

Pour effectuer les enquêtes de terrain nous avons utilisé comme méthodes l'administration des questionnaires, la réalisation des interviews et l'observation directe.

- **Outils d'enquête**
  - Les questionnaires ont été administrés aux élèves du premier cycle, aux parents d'élèves et aux enseignants du premier cycle ;
  - Un guide d'entretien à l'endroit des membres d'administration ;
  - Une grille d'observation

1.3.2.4- Point d'administration des outils de collectes des données

- **Administration des questionnaires**

Lors du déroulement de l'enquête sur le terrain, les questionnaires ont été distribués aux apprenants, aux enseignants et aux parents par l'intermédiaire des élèves. Au total, 150 fiches ont été distribuées aux apprenants du premier cycle par l'intermédiaire de leurs enseignants et 138 ont été récupérées et exploitables. Du côté des enseignants 36 fiches ont été distribuées et récupérées. Au niveau des parents d'élèves, 55 fiches ont été distribuées et 40 ont été récupérées. Il faut signaler que certains enquêtés ont rempli le questionnaire sur place alors que pour la majorité, il a fallu repasser pour la récupération.

- **Réalisation des interviews**

A ce niveau, 04 membres de l'administration ont été interviewés et les données de ces interviews sont simultanément enregistrées à l'aide des appareils.

Le tableau III fait la Synthèse des fiches d'enquête distribuées et récupérées.

Tableau III : synthèse des fiches d'enquête distribuées et exploitables.

Populations cibles	Effectifs total	Nombres de fiches distribuées	Pourcentages (%)	Nombres de fiches récupérées	Pourcentages (%)
Apprenants du 1er cycle	1999	150	7,50	138	92
Parents d'élèves du 1er cycle	55	55	100	40	72,72
Enseignants du 1er cycle	258	36	13,95	36	100
Membres de l'administration	12	04	33,33	04	100
Total	2324	245	-	218	-

Source: DEGUE Hospice, juillet 2017

- **Observation directe**

L'observation directe menée au cours du stage a permis d'appréhender certaines réalités du terrain en ce qui concerne cette étude. Elle a permis de savoir si les enfants mangent bien durant les récréations, de savoir si les apprenants participent aux TD (travaux dirigés) organisés par le collège et aux sorties pédagogiques. En plus, elle a permis de savoir comment certains élèves sont renvoyés du collège durant les compositions à cause du non-paiement de la contribution scolaire. Grâce à cette méthode, l'assiduité ou le retard au cours des apprenants sans oublier leurs comportements vis-à-vis des enseignants du collège ont été appréhendés.

1.3.3- Dépouillement des fiches d'enquêtes, traitement et analyse des données.

Les données collectées ont été dépouillées de façon manuelle. Ensuite, les résultats obtenus sont catégorisés suivant les objectifs de recherche. Etant donné que les fiches de questionnaires, comportaient des questions fermées, il a été procédé à un tri à plat, c'est-à-dire un traitement direct par un simple comptage des réponses pour chaque question. Enfin, le logiciel Excel 2013 a servi à traduire les résultats de la même catégorie en tableaux et en

figures. Les photos ont été prises à l'aide d'un portable *itel* 1503. Le texte a été saisi sur le logiciel Word 2013.

Les résultats qui découlent du processus de collecte des données feront l'objet du deuxième chapitre.

CHAPITRE II : RÔLE DES PARENTS DANS LA REUSSITE DES APPRENTISSAGES SCOLAIRES CHEZ LES APPRENANTS ET DIFFICULTES LIEES A LEUR SUIVI.

CHAPITRE II : RÔLE DES PARENTS DANS LA REUSSITE DES PPRENTISSAGES SCOLAIRES CHEZ LES APPRENANTS ET DIFFICULTES LIEES A LEUR SUIVI.

Ce chapitre présente les résultats des enquêtes, en fait leurs analyses pour faire ressortir les problèmes et propose des suggestions pour une meilleure contribution des parents dans la réussite des activités scolaires des apprenants du CEG de Djègan-Kpèvi.

2.1- Rôle des parents dans la réussite des apprentissages scolaires

Plusieurs paramètres sont pris en compte dans l'analyse du rôle des parents dans la réussite des apprentissages scolaires au CEG de Djègan-Kpèvi. Il s'agit notamment de la supervision et de l'accompagnement.

2.1.1- Supervision des apprentissages scolaires.

Elle met l'accent sur le contrôle et le suivi des apprenants à la maison et leurs résultats scolaires puis sur les relations parents-école.

2.1.1.1- Contrôle et suivi à la maison

Les parents ont le devoir de scolariser leurs enfants afin qu'ils soient utiles pour la société. Ils sont censés superviser et obliger leurs enfants a étudié à la maison. Dans ce cas d'espèce certains élèves sont suivi au cours de leurs apprentissages par leurs parents, par leurs tuteurs ou par d'autres personnes mais nous avons également constaté qu'en dehors des contrôles exercés par ces différentes personnes que nous venons de citer, la majorité des apprenants s'autocontrôlent leur propre apprentissage. La figure 2 fait le bilan du contrôle et du suivi des apprentissages scolaires par les parents, les apprenants eux-mêmes, les répétiteurs et les autres personnes à la maison.

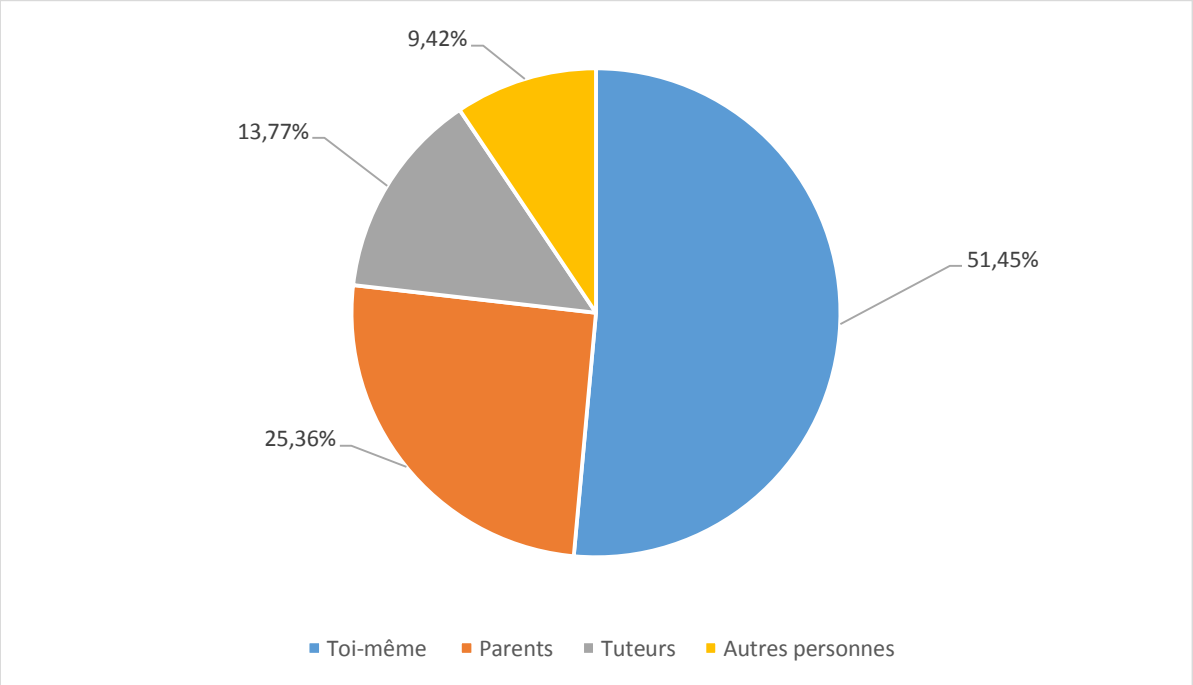


Figure 2 : bilan du contrôle et du suivi des apprentissages scolaires à la maison

Source: DEGUE Hospice, juillet 2017

A partir de l'analyse de cette figure, il ressort que 71 des élèves enquêtés s'autocontrôlent leur apprentissage à la maison, soit un taux de 51,45%. Par contre, 35 sont suivi par leurs parents, soit un taux de 25,36% et 19 par des tuteurs, soit un taux de 13,77%. Il a été également constaté que 13 autres personnes c'est-à-dire un aîné ou un répétiteur soit un taux de 9,42% qui aident les élèves à la maison. Pendant, nos enquêtes nous avons cherché à savoir si les enseignants effectuent des cours de répétition aux élèves du collège. A ce sujet les enquêtes révèlent malheureusement que la grande majorité des enseignants soit un taux de 86,11% (31) ne font pas les cours de répétition aux apprenants du collège. Et Pourtant, les cours de répétition font partie des éléments nécessaires pouvant permettre aux apprenants de progresser davantage dans leur apprentissage. Ces constats nous permettent d'affirmer que la plupart des parents font un contrôle et un suivi insuffisants de l'apprentissage de leurs enfants. Or, le contrôle et le suivi favorisent la discussion entre parents et apprenants, qui constituent un facteur déterminant dans la réussite des activités scolaires. Cette situation entraine chez certains élèves la démotivation, ce qui amène parfois ces apprenants à ne plus s'intéresser à ce qui se passe à l'école et ne plus faire les exercices de maisons car ils ne reçoivent plus ou presque jamais la pression extérieure nécessaire pouvant

les amener à prendre les études au sérieux et à accomplir les tâches scolaires aussi bien à la maison qu'à l'école. Pour preuve, 75% (27) des enseignants ont affirmé que tous les élèves ne traitent pas leurs exercices de maison avant de venir à l'école. Toutes ces informations confirment belle et bien qu'une grande majorité des parents d'élèves ne joue pas convenablement le rôle de contrôleur et de superviseur qu'ils sont supposés jouer en ce qui concerne les activités scolaires de leurs enfants. La conséquence directe de ce disfonctionnement est le rendement médiocre de l'apprenant dans son apprentissage comme le prouve le tableau suivant.

Tableau IV : classement des apprenants selon leur suivi parental.

Résultats scolaires / suivi parental	Moins de 10	10-11	Plus de 11	Total	Taux de réussite	Taux d'échec
Acceptable et bon	8	22	25	55	34,05%	5,8%
Mauvais	49	18	16	83	24,64%	35,51%
Total	57	40	41	138	100	

Source: DEGUE Hospice, juillet 2017

Il ressort après l'analyse de ce tableau que le taux de réussite des élèves bénéficiant d'un suivi parental acceptable et bon, est supérieur à celui des apprenants qui sont confrontés à un mauvais suivi parental. De ce même tableau, il ressort que 39,85% des apprenants qualifient leur suivi parental d'acceptable et bon contre 60,15% qui le qualifient de mauvais.

Toutefois, cette analyse nous a permis également de constater que certains apprenants, bien qu'ils aient accès à un suivi et contrôle parental rigoureux, présente un rendement scolaire médiocre. Donc il ressort alors que certains élèves sont aussi responsables de leur propre échec.

Que peut-on retenir en ce qui concerne les relations que les parents entretiennent avec l'école ?

2.1.1.2- Relations parents-Ecole

La qualité du suivi exige que le parent entretienne un contact régulier avec l'enseignant et les membres de l'administration dans le but de suivre l'évolution d'un apprenant et ses comportements à l'extérieur du cadre familial. Les figures 3 et 4 illustrent les relations que les parents d'élèves entretiennent avec les acteurs du CEG de Djègan-Kpèvi.

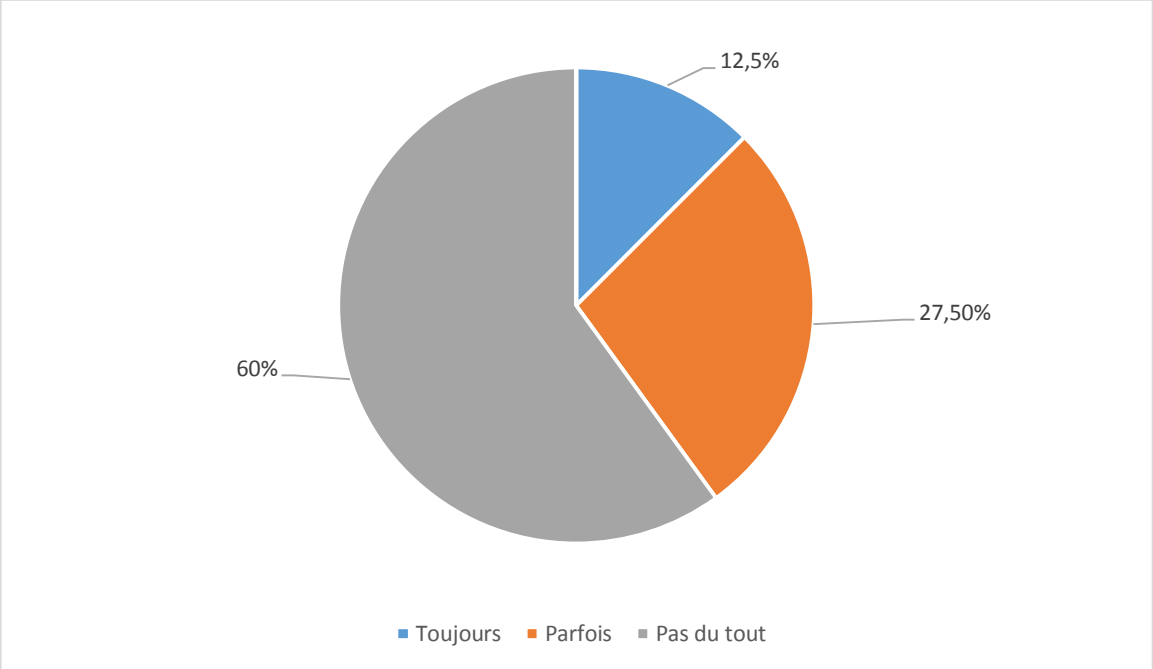


Figure 3 : fréquence du contact parents-école selon les parents

Source: DEGUE Hospice, juillet 2017

L'analyse de cette figure révèle que les parents nouent très peu de relations avec les enseignants de leurs enfants. Ainsi, 5 (12,5%) des parents d'élèves entretiennent un contact régulier avec les enseignants. 11 (27,5%) d'entre eux nouent parfois un contact avec les enseignants. Par contre, la majorité des parents 24 (60%) ne connaît même pas les enseignants qui encadrent leurs enfants. Du côté des enseignants la majorité soit un taux de 86,11% (31) a affirmé que les parents se rapprochent très rarement d'eux pour se renseigner sur l'évolution du travail de leurs enfants.

De même les membres de l'administration ont donné leur appréhension sur les relations parents-école. La figure ci-dessous présente cette appréhension des membres de l'administration sur les relations parent-école.

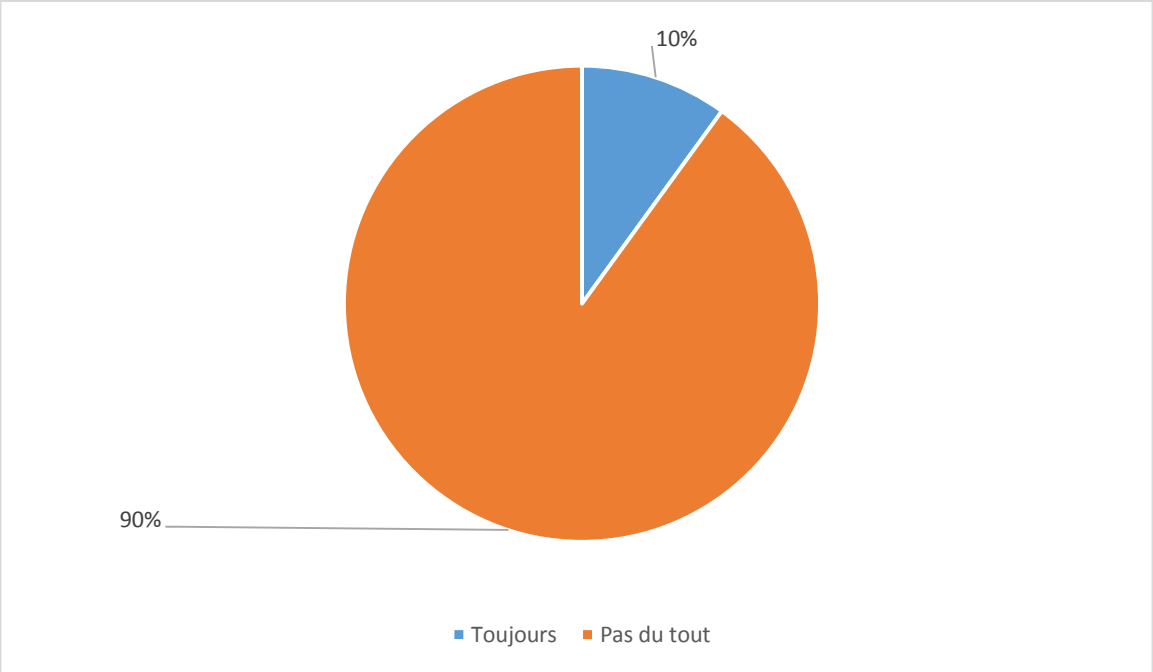


Figure 4 : fréquence du contact parents-école selon les membres de l'administration.

Source: DEGUE Hospice, juillet 2017

Les entretiens avec les membres de l'administration concernant la relation parent-école révèlent que c'est seulement une minorité soit environ 10% des parents qui s'imprègnent de façon régulière de la situation scolaire de leurs enfants. Par contre, la grande majorité soit environ 90% des parents, laisse leurs enfants livrés à eux-mêmes. C'est d'ailleurs ce que confirment les parents eux-mêmes car en ce qui concerne leur participation aux activités de l'Association des Parents d'Elèves (APE), seulement 37,5% (15) estiment le faire contre 62,5% (25) qui ne le font presque jamais.

2.1.2- Accompagnement dans les apprentissages scolaires

2.1.2.1- Nombre de repas par jour et les frais de petit déjeuner

L'alimentation est un facteur déterminant dans la réussite scolaire. La régularité et la disponibilité en quantité et en qualité des aliments dans la vie des apprenants contribuent non seulement à leur croissance physique puis surtout à leur développement intellectuel, faculté très sollicitée par l'apprentissage du savoir. Mais dans le cadre de notre étude, la réalité est toute autre. Les tableaux V et VI présentent le ratio alimentaire et le bilan des frais du petit déjeuner donnés par les parents.

Tableau V : répartition des élèves bénéficiaires et non bénéficiaires des trois repas par jour.

Prends- tu les trois repas par jour?	Effectifs enquêtés	Pourcentages
Oui	82	59,43%
Non	56	40,57%
Total	138	100

Source: DEGUE Hospice, juillet 2017

La lecture de ces données permet d'affirmer que 59,43% des apprenants enquêtés arrivent à prendre les trois repas quotidiens par contre 40,57% n'en bénéficient pas. Ces derniers sont alors soumis à une sous-alimentation. Or, l'alimentation est le plus important des moyens qui consolident les aptitudes intellectuelles de l'élève. La sous-alimentation constatée au niveau des élèves se confirme à travers les réponses recueillies auprès des parents en ce qui concerne le petit déjeuner. Le tableau VI fait le point des réponses.

Tableau VI : bilan des frais du petit déjeuner donnés par les parents.

Frais de petit déjeuner	Effectifs enquêtés	Pourcentages
-100 FCFA	7	17,5%
100 FCFA	15	37,5%
150 FCFA	9	22,5%
200 FCFA	7	17,5%
Plus de 200 FCFA	2	5%

Source: DEGUE Hospice, juillet 2017

Le présent tableau montre que 17,5% des parents offrent comme frais du petit déjeuner à leurs enfants une somme en dessous de 100 FCFA. Un autre groupe soit 37,5% des parents interrogés estiment donner comme argent du petit déjeuner à leurs enfants la somme de 100 FCFA. De même 150FCFA est la somme que 22,5% des parents interrogés donnent à leurs enfants comme frais du petit déjeuner. 17, 5% d'entre eux offrent une somme de 200 FCFA

pour le petit déjeuner à leurs enfants. Enfin, seulement 5% des parents d'élèves enquêtés donnent une somme du petit déjeuner qui va au-delà de 200 FCFA.

Il ressort alors que certains élèves viennent parfois à l'école sans le petit déjeuner. Il en résulte que ces apprenants éprouvent beaucoup de difficultés à satisfaire leurs besoins en alimentation. Ils bénéficient d'une alimentation insuffisante qui ne répond pas aux normes nutritionnelles. Cette insuffisance alimentaire influence sans doute les résultats scolaires de ces élèves.

Avec l'alimentation déséquilibrée à laquelle les apprenants sont soumis, il y a aussi la question de l'acquittement des frais d'écolage et les mesures d'accompagnement mises à la disposition des apprenants par leurs parents.

2.1.2.2- Paiement de frais d'écolage et mesures d'accompagnement

Les frais d'écolage font partie des principales sources qui favorisent le fonctionnement de l'administration scolaire. Malgré cette importance, le paiement des frais d'écolage est un casse-tête pour les parents d'élèves. Or, le non-paiement des frais d'écolage à temps par les parents ou tuteurs joue énormément sur le rendement scolaire. Le tableau VII illustre les circonstances de paiement des frais d'écolage par les parents d'élèves.

Tableau VII : présentation des circonstances de paiement des frais d'écolage par les parents d'élèves.

Circonstance de paiement des frais d'écolage	Effectifs enquêtés	Pourcentages
Avant les devoirs	72	52,17%
Pendant les devoirs	52	37,69%
Après les devoirs	14	10,14%
Total	138	100%

Source: DEGUE Hospice, juillet 2017

Ce tableau permet de comprendre que la majorité des élèves enquêtés (52,17%) paie les frais d'écolage avant les devoirs contre 37,69% qui les soldent pendant les devoirs. D'autres (10,14%) n'arrivent à s'en acquitter après les devoirs. Il s'ensuit que 47,83% des élèves sont souvent renvoyés pour non-acquittement à bonne date des frais d'écolage.

Ce qui diminue parfois leurs chances de réussite. A cet effet, les membres de l'administration ont affirmé que certains élèves n'arrivent pas à solder les frais d'écolage jusqu'à la fin de l'année scolaire et ceci en dépit des multiples renvois et des diverses actions menées par les membres de l'Association des Parents d'Elèves (APE) pour sensibiliser les parents de ces élèves à payer les frais d'écolage de leurs enfants.

Ils ont confirmé que le coût des impayés est passé de 1.500085 FCFA l'année dernière (2015-2016) à 1.009650 FCFA en cette année (2016-2017). Ces informations confirment belle et bien que certains parents n'accompagnent pas l'administration en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants en s'acquittant des frais d'écolage de ces derniers.

En ce qui concerne les mesures d'accompagnement nous pouvons dire qu'ils sont d'ordres divers comme le montre le tableau ci-après.

Tableau VIII : répartition des apprenants bénéficiant ou non des mesures d'accompagnement.

Mesures d'accompagnement	Oui		Non		Total	
	Nombres en %		Nombres en %		Nombres en %	
Fournitures scolaires	67	48,55	71	51,45	138	100
Participation aux travaux dirigés	56	40,57	82	59,43	138	100
Participation aux sorties pédagogiques	64	46,38	74	53,62	138	100
Emploi du temps personnel à domicile	59	42,76%	79	57,24	138	100
Salle d'étude à la maison	65	47,10	73	52,90	138	100

Source: DEGUE Hospice, juillet 2017

Il ressort de l'analyse de ce tableau que la majorité des apprenants ne bénéficie pas de fournitures scolaires (51,45%), ne participe pas aux travaux dirigés (59,43%), ne participe pas également aux sorties pédagogiques (53,62%). Aussi, la majorité des élèves ne dispos-t-elle d'un emploi du temps à la maison (57,24%) enfin plus de 50% des apprenants

n'ont pas une salle d'étude à la maison (52,90%). A la question de savoir si leurs apprenants disposent-t-ils des matériels didactiques nécessaires dans leur discipline, la majorité des enseignants 25 (69,44%) confirme cette réalité constatée au sein des apprenants. Tous ces constats alarmants permettent de déduire que la plupart des parents n'accompagnent pas comme il le faut leurs enfants dans les études. La conséquence est que l'apprenant faute d'accompagnement de ses parents ne donne pas un bon rendement scolaire.

2.2- Difficultés liées au suivi des apprenants.

A ce niveau, les parents éprouvent plusieurs difficultés à suivre les enfants à l'école.

2.2.1- Situation matrimoniale et professionnelle des parents d'élèves.

Les tableaux IX et X illustrent la Situation matrimoniale et professionnelle des parents des élèves enquêtés. Le tableau IX présente la situation matrimoniale des parents des élèves enquêtés.

Tableau IX : bilan de la situation matrimoniale des parents des élèves enquêtés.

Situation matrimoniale	Nombres d'apprenants enquêtés	Poucentages %
Monogamie	83	60,14
Polygamie	37	26,82
Divorcés	18	13,04
Total	138	100

Source: DEGUE Hospice, juillet 2017

Après la lecture du tableau, 60,14% des élèves enquêtés proviennent de familles monogames. Par ailleurs, 26,82% sont issues de familles polygames et 13,04% ont des parents déjà divorcés. Les différentes enquêtes menées prouvent que c'est seulement une minorité 10,81% (4) des parents polygames qui arrive à supporter les charges liées à la scolarisation de leurs enfants. De même, les apprenants qui ont leurs parents divorcés se retrouvent dans une situation similaire. En effet, les enfants se retrouvent partager entre les deux parents et l'unanimité n'est plus trouvée par ces derniers sur la manière dont ils peuvent suivre l'éducation de leurs enfants. Ces divorcés, confrontés à d'autres exigences (le paiement de loyer, d'électricité et autres) n'arrivent pas à s'impliquer, comme cela se doit dans la réussite des activités scolaire de leurs enfants qui sont à leur charge.

En ce qui concerne la situation professionnelle des parents des élèves enquêtés le tableau X fait le point.

Tableau X : synthèse de la situation professionnelle des parents des élèves enquêtés.

Situation professionnelle des parents	Effectifs enquêtés	Pourcentages %
Commerçants, artisans et agriculteurs	103	74,64
Fonctionnaires	35	25,36
Total	138	100

Source: DEGUE Hospice, juillet 2017

D'après ce tableau, 74,64% des parents exercent les métiers de commerçants, d'artisans et d'agriculteurs contre 25,36% qui sont des fonctionnaires.

De cette analyse, il est clair que les changements de la vie et la quête pour un avenir meilleur obligent certains parents à se dérober de certaines obligations vis-à-vis des études de leurs enfants. Ces derniers consacrent la majorité de leur temps au travail et sont souvent absents de la maison. Cette condition les empêche de suivre de façon rigoureuse les études de leurs enfants et son comportement en dehors de la maison.

Les revenus des parents jouent également un rôle très important dans l'éducation des enfants.

2.2.2- Les revenus des parents

Les données collectées auprès des parents montrent que c'est seulement 14 (35%) d'entre eux qui ont répondu convenablement aux besoins liés à la scolarisation de leurs enfants. Il s'ensuit que la majorité 26 (65%) des parents ne dispose pas des moyens financiers nécessaires pour subvenir à tous les besoins et dépenses qu'exigent la scolarisation de leurs enfants même s'ils en ont la volonté. La pauvreté qui caractérise certains parents d'élèves limite donc leur implication dans la réussite des activités scolaire des apprenants.

2.3- Suggestions

Pour une amélioration effective des résultats scolaires au Collège d'Enseignement Général de Djègan-Kpèvi, la formulation de quelques suggestions s'impose.

2.3.1- A l'endroit des apprenants

Il est important de rappeler aux élèves qu'en dehors des enseignants et des parents, ils ont un rôle important à jouer dans leurs formations. Et seules leurs déterminations face aux multiples difficultés qu'ils rencontrent durant leur cursus scolaire feront qu'ils vont surmonter ces difficultés et réussir. Ainsi, ils doivent :

- éviter d'être trop ambitieux vis-à-vis de leurs parents ;
- être assidus et attentifs au cours ;
- faire des recherches pour compléter ce qui est fait à l'école ;

- suivre les conseils des parents et des enseignants ;
- éviter les retards au cours ;
- être des apprenants disciplinés ;
- savoir que la réussite scolaire doit être un fruit mérité de leurs efforts et qu'il ne faut pas attendre un miracle pour réussir en fin d'année scolaire.

2.3.2- A l'endroit des parents

Les parents sont les premiers éducateurs qui doivent veiller efficacement sur leurs enfants.

Pour y parvenir, ils doivent :

- payer dans les meilleurs délais les frais de scolarités de leurs enfants ;
- offrir un climat de gaieté dans le ménage ;
- aménager un coin pour les devoirs avec bureau, éclairage adéquate pour leurs enfants ;
- aider leurs enfants dans la gestion du temps et des tâches à accomplir à la maison en établissant avec ces derniers des emplois du temps personnels ;
- assurer une alimentation saine et équilibrée à leurs apprenants ;
- s'occuper de l'état de santé de leurs enfants ;
- mettre à la disposition des élèves des fournitures et ouvrages scolaires nécessaires pour leur formation ;
- discuter avec leurs enfants de l'évolution de son travail à l'école ;
- être en constante relation avec le collège pour s'informer des prestations et des conduites de leurs enfants afin de savoir les corrections qu'ils doivent apporter à une éventuelle défaillance ;
- engager, si possible, des répétiteurs pour renforcer le niveau des enfants ;
- prendre part aux réunions des parents d'élèves.

2.3.3- A l'endroit des enseignants

La réussite des élèves dépend aussi de l'enseignant. Il est le guide, l'éclaireur, l'éducateur. De là, il doit :

- incarner des valeurs qui feront de lui un modèle pour les apprenants ;
- connaitre ses apprenants en faisant l'effort d'avoir une idée sur leurs conditions de vie ;
- créer des séances de rencontre avec les parents des apprenants qui rencontrent des difficultés en classe ;

- leurs inculquer la notion du respect, du travail bien fait ;
- créer des situations motivantes pour amener les élèves à aimer le travail.

2.3.4- A l'endroit des membres de l'administration

A leur niveau, il est souhaitable qu'ils organisent avec l'appui de l'Association des Parents d'Elèves et d'autres organes des séances de sensibilisation pour montrer aux parents l'importance du suivi rigoureux dans le développement personnel et scolaire de leurs enfants.

2.3.5- A l'endroit du pouvoir public

La réussite des activités scolaires dépend aussi en grande partie de l'accompagnement de l'Etat central à l'endroit du système éducatif. Pour cela, il faudrait qu'il :

- accorde régulièrement les subventions aux établissements afin de faciliter le bon déroulement des activités scolaires ;
- institue des programmes d'accompagnements à l'endroit des familles les plus démunies ;
- améliore les infrastructures scolaires.

Conclusion

En somme, il apparait que le désir de toute communauté est de voir ses enfants réussir et cela passe forcément par l'éducation. La question de l'implication active des parents dans la réussite scolaire de leurs enfants n'est plus à démontrer. Les parents ont un rôle très important à jouer dans la réussite scolaire de leurs apprenants. A cet effet, il revient aux parents de faire un suivi rigoureux en ce qui concerne les études de leurs enfants, de mettre à leur disposition les moyens financiers et matériels nécessaires pour la réussite scolaire. Tout ceci confirme parfaitement la première hypothèse émise. Mais, la réalité est tout autre car une grande majorité des parents se dérobe à cette responsabilité. Ces derniers démissionnent dans leurs fonctions de parents dans l'éducation scolaire des enfants. La majorité d'entre eux ne discute pas avec les enfants à la maison sur l'évolution de leurs études à l'école et ne met pas le matériel didactique nécessaire à la disposition de leur progéniture. Elle ne dispose pas assez de temps pour l'encadrement de leurs enfants à cause de leur profession. Les parents ignorent souvent que le faible contact avec les enseignants et les membres de l'administration porte un coup à la performance de leurs enfants et les prédisposent à la déviance. Il est alors clair que les parents d'élèves, dans l'organisation matérielle et affective du travail de leurs enfants, sont pour une grande part, responsables de leur échec scolaire. Tous ces faits permettent d'affirmer notre deuxième hypothèse.

Dans le but d'améliorer les résultats scolaires au Collège d'Enseignement Général de Djègan-Kpèvi en particulier et au Bénin en général, des suggestions ont été formulées à l'endroit des apprenants, des parents d'élèves, des enseignants et des membres de l'administration.

Ce travail n'est qu'une contribution aux différents débats et interrogations sur la question complexe de la responsabilité des parents sur les activités scolaires. Nous n'avons pas la prétention de faire le tour de ce sujet. Notre intention est de sensibiliser les acteurs du système éducatif à plus s'impliquer dans l'éducation afin d'accroître le taux de réussite dans nos Collèges et Lycées. Il mériterait alors d'être enrichi par d'autres réflexions.

Sources et éléments bibliographie

I- Sources

1.1- Sources orales : liste des membres de l'administration interviewés

Tableau XI : la liste des membres de l'administration interviewés**.**

N°	Noms et prénoms	Sexes	Statuts	Date et lieu d'entretien
1	Jeannette M. GNONLONFOUN	F	Directrice du CEG de Djègan-Kpèvi	25/07/2017 au CEG de Djègan-Kpèvi
2	Séverin AGBAZAHOU	M	Censeur du CEG de Djègan-Kpèvi	25/07/2017 au CEG de Djègan-Kpèvi
3	Achille GNANGUENON	M	Surveillant Général du CEG de Djègan-Kpèvi	25/07/2017 au CEG de Djègan-Kpèvi
4	Séraphine S. China DANSOU	F	Comptable du CEG de Djègan-Kpèvi	25/07/2017 au CEG de Djègan-Kpèvi

Source: DEGUE Hospice, juillet 2017

Documents d'archives

- collège de Djègan-Kpèvi (2017), fiche d'enquête statistique annuelle de l'enseignement secondaire général, p. 13-17

-Rapport du 25ème anniversaire (2007) du collège

II- Eléments de bibliographie

2.1- Bibliographie

2.1.1- Ouvrages

- BOKO, Gabriel, 2009, *Psychologie et guidance en milieu africain*, Cotonou, CAAREC, 239 p.

- DE MEESTER Paul *et al* ; 1994, *L'école n'est pas toute seule, recommandations de la commission société*. Bruxelles, la fondation Roi Baudoin De Boeck-Wesmael S.A, 182 p.

- FAVRE, Bernard, JAEGGI, Jean-Marc et OSIEK, Françoise, 2004, *Famille, école et collectivité,* Genève, service de la recherche en éducation, 16 p.

- HOUEDENOU Florentine, 2014, *Aspect historique et conceptuels de l'éducation*, 32 p.

- JETTE Mireille *et al ;* 2013, *Les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative*, 42 p.

- KI-ZERBO Joseph, 1999, *Eduquer ou périr*, Paris, l'Harmattan,

- MIGNANWANDE Hurbert, 2012, *les grands paradigmes en sociologie de l'éducation aujourd'hui ou le déterminisme du succès et de l'échec scolaires*, 9 p.
- NEKPO Faton Célestin, 1999, *Education et culture*, Tome 1, Porto-Novo, CNPMS, 230 p.
- NEKPO Faton Célestin, 1999, *La dissertation pédagogie*, Porto-Novo, Centre National de Production de Manuels Scolaire (CNPMS), 255 p.

2.1.2- Mémoires

- AHOTON Edouard Max-Montéros, 2008, *Le milieu physique social et les résultats scolaires au Collège d'Enseignement Général (CEG) de SEGBOHOUE,* Mémoire de CAPES, UAC/ENS, Porto-Novo, 58 p.
- AKOUGBE Seydou, 2008, *L'environnement social familial sur le rendement social du Bénin : cas du Collège d'Enseignement Général (CEG) SEMERE*, UAC Mémoire de CAPES, ENS Porto-Novo, 50 p.
- AMOULE Nontchéhouénou Immaculée, 2015, *Responsabilité des parents et des enseignants sur le rendement scolaire : cas du lycée Béhanzin de Porto-Novo,* Mémoire de BAPES, ENS Porto-Novo, 54 p.
- BOMADIGBEHOU Sèna Simplice, 2015, *la responsabilité des parents d'élèves dans le rendement scolaire de leurs enfants : cas du CEG Djègan-Kpèvi*, Mémoire de BAPES, ENS Porto-Novo, 43 p.
- GNIDA Mathieu, 2015, *La réussite scolaire de l'apprenant et les conditions socio-économique des parents cas du CEG AGBOKOU*, Mémoire de BAPES, ENS Porto-Novo, 45 p.
- SOARES Bénédicta Marie Floriane Omontayo, 2016, *Milieu familial et rendement scolaire au Collège d'Enseignement Général d'Application, Porto-Novo*, Mémoire de BAPES, ENS Porto-Novo, 56 p.

2.1.3- Articles

- DIEUZEIDE Henri *et al* ; 1980, « *perspectives », éducation en Europe*(2), n°3, pp.1-5
- FEYFANT ANNIE, 2011, *Les effets de l'éducation familiale sur la réussite scolaire,* Veille et Analyses, n°63, pp.1-14
- FOURNIER Gilles *et al* ; 2009, *Un parent impliqué pour un enfant épanoui*, Ontario, conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario, p.16
- Mead Margaret *et al* ; 2009, *pour une bonne idée de la participation des parents à l'école,* fédération des comités des parents du Québec, p.12

- Myre-BISAILLON Julie *et al* ; 2006, *l'implication parentale, un élément clé pour la réussite scolaire des enfants qui éprouvent des difficultés à l'école, programme persévérance et la réussite scolaire*, pp.1-2

Dictionnaires utilisées

Dictionnaire *Grand LAROUSSE* (2017)

Dictionnaire *Petit ROBERT*(2014)

Microsoft Encarta 2009

Listes des figures, des planches et des tableaux

Figure 1: situation géographique du CEG de Djègan Kpèvi dans le 4ème arrondissement du Porto-Novo…….……. 16

Figure 2 : bilan du contrôle et du suivi des apprentissages scolaires……..….. 26

Figure 3: fréquence du contact parents-école selon les parents……..…. 28

Figure 4: fréquence du contact parents-école selon les membres de l'administration….. 29

Planches

Planche 1 : le portail, le portillon et le mât du collège……..…… 17

Planche 2 : vue de deux salles de classes, bureau du surveillant général et la salle des professeurs, …… 18

Planche 3 : Vue d'un module de classe et vue du podium du collège…… 18

Tableaux

Tableau I : synthèse de la recherche documentaire……...……. 19

Tableau II : bilan de l'échantillonnage……..… 20

Tableau III: synthèse des fiches d'enquête distribuées et récupérées……...… 22

Tableau IV : classement des apprenants selon leur suivi parental……...….... 27

Tableau V : répartition des élèves bénéficiaires et non bénéficiaires des trois repas par jour…….. 30

Tableau VI : bilan des frais du petit déjeuner donnés par les parents……... 30

Tableau VII : présentation des circonstances de paiement des frais de scolarité par les parents d'élèves…….…. 31

Tableau VIII : répartition des apprenants bénéficiant ou non des mesures d'accompagnement…….. 32

Tableau IX : bilan de la situation matrimoniale des parents des élèves enquêtés……..… 33

Tableau X : synthèse de la situation professionnelle des parents des élèves enquêté… 34

Tableau XI : liste des membres d'administration interviewés…….. 38

ANNEXES

Questionnaire adressé aux apprenants

Le présent questionnaire a pour but de nous permettre de recueillir des informations en vue de la rédaction d'un mémoire de BAPES qui porte sur le thème: « **Responsabilité des parents sur les activités scolaires au CEG de Djègan-Kpèvi (commune de Porto-Novo) »**. Nous te remercions d'avance pour l'aide que tu nous apporte en répondant aux questions ci-dessous posées.

•Rôle des parents dans la réussite des apprentissages scolaires

1. Qui t'aide dans tes études à la maison ? Parents ☐ -même ☐ teurs ☐
Autres personnes ☐ à préciser……..……

2. a-Tes parents te paient-ils la contribution scolaire?
Oui ☐ Non ☐
b. Quand? Avant les devoirs ☐ ndant les devoirs ☐ s les devoirs ☐
c. A combien s'élève tes frais du petit déjeuner ?
moins de 100FCFA ☐ 1OOFCFA ☐ 150FCFA ☐ 200 FCFA ☐ plus de 200 FCFA ☐

3. Réponds aux questions du tableau ci-dessous en cochant la case de ta convenance.

Produits	Oui	Non	Si non, pourquoi?
Prends-tu les 3 repas par jour?			
As-tu les livres au programme et cahiers de cours et d'exercice?			
As-tu un emploi du temps personnel à la maison?			
As-tu une salle d'étude?			
Participes-tu aux travaux dirigés organisés dans ton collège?			
Participes-tu aux sorties pédagogiques organisées par ton établissement ?			

•Difficultés liées au suivi des apprenants.

4. a-Ton père est-il polygame? Oui ☐ non ☐

b. Si oui, arrive-t-il à satisfaire les besoins liés à tes études ? Oui ☐ non ☐

5. a- Tes parents sont-ils divorcés ? Oui ☐ Non ☐

b. Vous êtes en location ? Oui ☐ non ☐

c. Qui paie le prix du loyer ? Père ☐ mère ☐

6. a- Quelle est la profession de tes parents?

Fonctionnaires d'Etat ☐ ommerçants ☐ agriculteurs ☐ res ☐

à préciser……..

b) Cette profession leur permet-elle de s'intéresser à tes aptitudes à la maison et à l'école ?

Oui ☐ Non ☐

c) si non, pourquoi ?.....

…….....

7. a- Tu as eu la moyenne au premier semestre ?

Oui ☐ Non ☐

b-Si oui, combien ?……

8. Quelle appréciation tu peux donner par rapport à la qualité de ton suivi parental ?

Bon ☐ acceptable ☐ mauvais ☐

9. Qu'aimerais-tu que tes parents te fassent pour une meilleure marche de tes études ?…….....

…..……..

Questionnaire adressé aux parents d'élèves (père et mère)

Dans le cadre de la rédaction de ce mémoire de fin de formation professionnelle à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo sur le thème : «**Responsabilité des parents sur les activités scolaires au CEG de Djègan-Kpèvi (commune de Porto-Novo)** », vous voudriez bien participer en répondant aux questions ci-dessous :

• Rôle des parents dans la réussite des apprentissages scolaires.

1. a- Donnez-vous les frais de petit déjeuner tous les jours à vos enfants?

Oui ☐ non ☐

b-Si oui, combien ?.....

2-Vos apprenants mangent combien de fois par jour?

Une fois ☐ deux fois ☐ ois fois ☐ autres ☐

À préciser……

3. a- Avez-vous pris de répétiteurs à votre enfant dans le but de relever son niveau?

Oui ☐ non ☐

b. Si non, pourquoi?.....

c. Vous supervisez votre enfant dans l'accomplissement de ses tâches scolaires à la maison ?

e. Si non, pourquoi ?.....

4. a- Payez-vous régulièrement les frais d'écolage à vos enfants?

Oui ☐ non ☐

b. Si non, pourquoi?.....

5. a-Votre apprenant a-t-il les livres au programme ?

Oui ☐ non ☐

b. Si non, pourquoi?.....

6. a-Vous participez aux activités de l'école ou aux réunions de l'APE ?

Oui ☐ non ☐

b. Pendant l'année académique 2016-2017, comment êtes-vous allés dans le CEG de votre apprenant pour vous enquérir de sa performance scolaire ?

Toujours ☐ Parfois ☐ Pas du tout ☐

µ

•Difficultés au suivi des apprenants.

7. A quelle catégorie socioprofessionnelle appartenez-vous ?

Fonctionnaire d'Etat ☐ commerçant ☐ agriculteur ☐ res ☐

À préciser……

8. Votre profession vous oblige-t-elle à être absent de façon :

-prolongée du foyer ? Oui ☐ non ☐

-occasionnelle du foyer ? Oui ☐ non ☐

9. a- Arrivez-vous à subvenir aux besoins liés à la scolarisation de votre enfant ?

Oui ☐ non ☐

b. Si non, pourquoi?.....

…….

10. Selon vous, quelles sont les raisons qui peuvent expliquer la non implication de certains parents dans la réussite des activités scolaires de leur enfant?

…….

……..

Questionnaire adressé aux enseignants

Dans le cadre de la rédaction de ce mémoire de fin de formation professionnelle à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo sur le thème : «**Responsabilité des parents sur les activités scolaires au CEG de Djègan-Kpèvi (commune de Porto-Novo)** », vous voudriez bien participer en répondant aux questions ci-dessous :

1. Tous les enfants traitent-ils leurs exercices de maison?

Oui ☐ Non ☐

2. Recevez-vous souvent la visite des parents de vos élèves dans le cadre du suivi du travail de leurs enfants?

Oui ☐ Non ☐

3. a- Faites-vous des cours de répétitions aux élèves du collège?

Oui ☐ Non ☐

b. Si oui, quelles sont les difficultés que vous éprouvez auprès des parents?

……

4. a-Tous vos apprenants disposent-ils du matériel de travail requis dans votre discipline?

Oui ☐ non ☐

b. si non, pourquoi ?.....

Guide d'entretien à l'endroit des membres de l'administration

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation professionnelle à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo sur le thème : « **Responsabilité des parents sur les activités scolaires au CEG de Djègan-Kpèvi (commune de Porto-Novo)**», nous vous prions de bien vouloir nous accorder quelques minutes d'entretien.

Nom……prénoms……...

1. Votre administration crée- t- elle des occasions de rencontre avec l'APE?

Oui ☐ non ☐

2. Combien de fois les rencontrez-vous par année scolaire ?

……

……

3. Pouvez-vous nous donner un pourcentage de parents présents à ces rencontres ?

……

…….....**.....**

4. Pouvez-vous nous citer quelques problèmes dont vous discutez lors de ces rencontres?

……

……

5. Les apprenants paient-t-ils à bonnes dates les frais d'écolage ?

Oui ☐ non ☐

6. Qu'entendez-vous des parents d'élèves pour une amélioration des résultats scolaires ?

……

……

Nos remerciements

Grille d'observation directe

Pour faire l'observation directe, les questions suivantes ont servi de guide :

1. Tous les apprenants achètent-ils à manger pendant les récréations ?
2. Sont-ils renvoyés du collège à cause du non-paiement du frais d'écolage ?
3. Tous les apprenants disposent-ils du matériel didactique nécessaire relatif à chaque discipline ?
4. Tous les élèves participent- ils aux travaux dirigés (TD) ?
5. Les parents des apprenants viennent-ils dans le collège pour se renseigner sur le travail et les comportements de leurs apprenants ?
6. Quels sont les comportements des élèves en vers les enseignants et les membres de l'administration ?

Table des matières

Sommaire…….…….... 2
Dédicace …… 3
Remerciements……..... 4
Sigles et acronymes…….. 5
Résumé……..... 6
Abstract…… 6
Introduction ……..…….....…..... 7
CHAPITRE I: CADRES THEORIQUE, CONCEPTUEL, GEOGRAPHIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE..... 10
1.1- Cadres théorique et conceptuel…….…….....…..... 10
1.1.1- Problématique……..…….....…..... 10
1.1.2- Hypothèses de recherche…….....….... 12
1.1.3- Objectifs de l'étude…….....…... 12
1.1.3.1- Objectif global……...…. 12
1.1.3.2- Objectifs spécifiques……..... 12
1.1.4- Revue de littérature…….…….....…. 12
1.1.5- Clarification conceptuelle…….....…... 14
1.2- Cadre géographique de l'étude…….…… 15
1.2.1- Grands traits physiques ……..…. 15
1.2.2- Grands traits humains et infrastructures……..…… 17
1.3- Démarche méthodologique de l'étude…….…..…..... 19
1.3.1- Recherche documentaire…….....…... 19
1.3.2- Travaux de terrain…….....…... 19
1.3.2.1- Méthodes et outils de collecte des données……..……... 20
1.3.2.2- Echantillonnage…….....…... 20
1.3.2.3- Choix des méthodes et outils d'enquêtes……. 21
1.3.2.4- Point d'administration des outils et collecte des données……. 21
1.3.3- Dépouillement des fiches d'enquêtes, traitement et analyse des données……..….. 22
CHAPITRE II : RÔLE DES PARENTS DANS LA REUSSITE DES APPRENTISSAGES SCOLAIRES CHEZ LES APPRENANTS ET DIFFICULTES LIEES A LEUR SUIVI…..... 25
2.1- Rôle des parents dans la réussite des apprentissages scolaires……..…….. 25

2.1.1- Supervision des apprentissages scolaires…… 25
2.1.1.1- Contrôle et suivi à la maison……..... 25
2.1.1.2- Relations parents-école……..... 28
2.1.2- Accompagnement dans les apprentissages scolaires……. 29
2.1.2.1- Nombre de repas par jour et les frais du petit déjeuner…….. 29
2.1.2.2- Paiement de frais d'écolage et mesures d'accompagnement..……..... 31
2.2- Difficultés liées au suivi des apprenants……... 33
2.2.1- Situations matrimoniales et professionnelles des parents des élèves enquêtés……..…..... 33
2.2.2- Revenus des parents…….……. 34
2.3- Suggestions……...… 34
2.3.1- A l'endroit des apprenants……..... 34
2.3.2- A l'endroit des parents……..… 35
2.3.3- A l'endroit des enseignants……..…. 35
2.3.4- A l'endroit des membres de l'administration……... 36
2.3.5- A l'endroit du pouvoir public……..... 36
Conclusion…….…. 37
Sources et éléments de bibliographie……..…… 38
Listes des figures, des planches et des tableaux……..….. 41
Annexes……..….... 42
Table des matières……..... 50